

Image not found or type unknown



decharge en cas d'incendie

Par **olivares**, le **23/01/2013** à **17:47**

Bonjour,

je suis président d'une salle de location pour mariage anniversaire et tout autre événement.

Je voudrais mettre a disposition deux gazinières dans la cuisine pour les locataires.

Puis je leur faire signer une décharge en cas d'incendie.

cordialement.